Comment encourager une agriculture favorable à la biodiversité sur votre territoire ?

#bio diversité BZH



Accueil

Tour de table

Présentation croisée :

- Nom, fonction
- Avez-vous déjà mis en place des actions visant à soutenir une agriculture favorable à la biodiversité?
- Avez-vous des projets en ce sens, ou quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet atelier?



Erosion de la biodiversité en zone agricole : constat et causes

C'est l'ensemble des organismes vivants et des écosystèmes au sein desquels ils vivent, ainsi que leurs interactions.

Plus la biodiversité est importante, plus le rendement est important. (Sciences Advance, 2019-2020)

➤ Diversité des milieux de vie (mer, prairie, forêt, mare etc.)



 Diversité des espèces, y compris humaine



Diversité génétique des individus au sein de chaque espèce



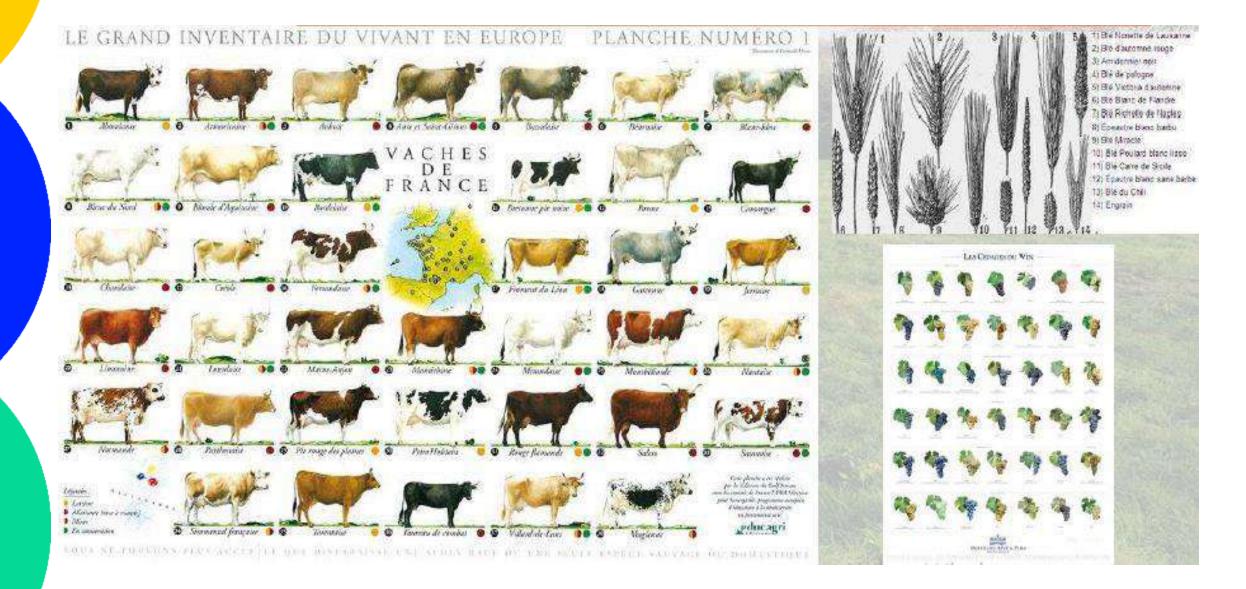
Biodiversité domestiquée





Biodiversité sauvage

Biodiversité ordinaire = celle communément présente dans les écosystèmes Biodiversité remarquable = Organismes rares ou menacées





Les prairies et parcours sont des réservoirs de biodiversité et de stockage de carbone.

(Institut de l'Elevage)

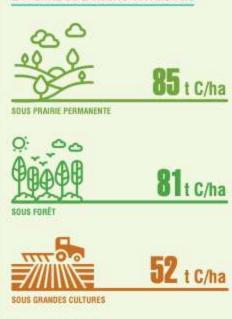


La prairie : un atout pour le climat

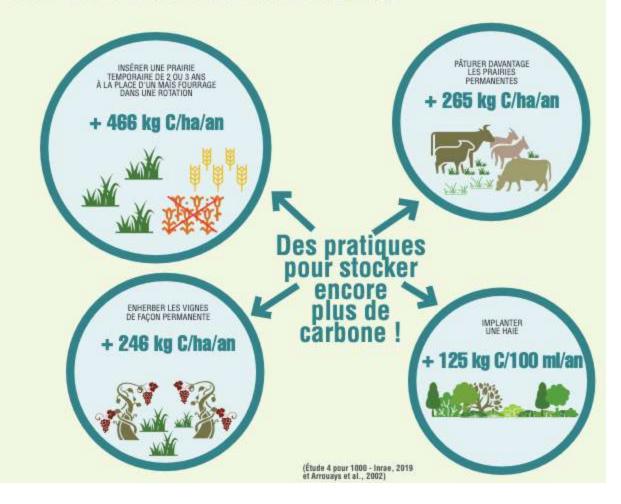
Les prairies et parcours sont de véritables puits de carbone. L'herbe capte le carbone de l'air par la photosynthèse et le stockent dans le sol sous forme de carbone organique.



QUANTITE MOYENNE DE CARBONE STOCKE DANS LES 30 PREMIERS CENTIMÈTRES DE SOL EN TONNE DE CARBONE PAR HECTARE



(Mesures RMQS, Gis sol)



Vers un effondrement

Un équilibre dynamique désormais précaire

Pourquoi la biodiversité est-elle en grand danger?

 A l'invitation d'Armorscience, Pierre-Henri Gouyon donnera une conférence sur le thème de l'effondrement de la biodiversité, mercredi 9 février, à l'espace Sainte-Anne.

Ce passionné de mathématiques, ingénieur agronome de formation, installe à Plouaret depuis trois ans, est aussi docteur-ingénieur en génétique, docteur en écologie, professeur au Muséum national d'histoire naturelle... Pierre-Henri Gouyon sait de quoi Il parle quand il évoque l'effondrement de la biodiversité. Un seul chiffre : ces 30 dernières années, on a assiste à une diminution de 80 % de la biomasse des insectes.

Pesticides et biodiversité : la catastrophe

plus particulièrement à la génétique des populations et à l'évolution La solution 7 Une transition agridu vivant, la vitesse d'effondrement de la biodiversité est avant que de lutte contre les pesticides. tout le fait de l'emploi deraisonnable des pesticides, même si d'autres facteurs entrent en jeu. Conférence mercredi 9 février, à 18 h, Selon Pierre-Henri Gouyon, les recherches sur les pesticides sont Renseignements : Armorscience, truquées, infécdées aux grands Tél. 02 96 46 60 50. Site web : http:// groupes chimiques. Même dans www.armorscience.com/



Installé dans le Trégor, Pierre-Henri Gouvon donne de nombreuses conférences pour alerter sur l'effondrement de la biodiversité, Source - Université Paris 1

des zones protégées, on retrouve Pour le scientifique, qui s'intéresse des traces de pesticides (entre autre le DTT).

cole nécessaire et une vraie politi-

Vous voulez en savoir plus ?

salle Sainte-Anne, 2, rue de Kerampont.



Les Echos

Comment le gouvernement entend s'attaquer à l'effondrement de la biodiversité

En plein remaniement, jeudi, le ministère de la Transition écologique a dévoilé une série de mesures pour sauvegarder la nature. Un plan attendu depuis de longs mois par les ONG.

Le Télégramme

Effondrement de la biodiversité : « une menace existentielle » pour les sociétés, selon Borne

Le 27 novembre 2023 5.12h06

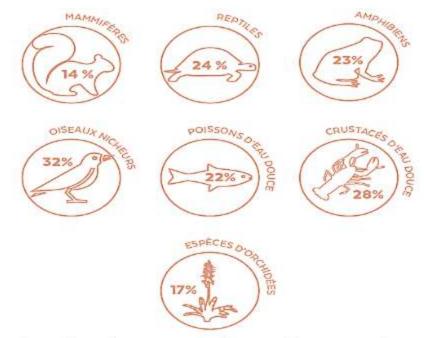


Biodiversité : l'extinction des espèces vivantes est pire que prévu, alertent des scientifiques

Une étude parue cette semaine avance l'hypothèse que l'extinction des espèces animales et végétales est sous-estimée par les organismes de préservation de la biodiversité. Actuellement chiffrée à 0,4 % des espèces, elle avoisinerait en réalité entre 7 et 13 %.

Vers un effondrement

Des espèces actuellement menacées ou disparues, symptôme de l'érosion actuelle de la biodiversité.



Proportion d'espèces menacées en France métropolitaine parmi celles étudiées.

« La nature décline de façon globale et à des rythmes sans précédent dans l'histoire humaine », explique l'IPBES dans un communiqué.

→ Sur les quelque huit millions d'espèces animales et végétales estimées sur Terre, un million sont désormais menacées d'extinction.

•IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

•UICN: Union internationale pour la conservation de la nature

Source: UICN France – liste rouge 2022; IPBES, 2019

Liste rouge des espèces menacées de l'UICN



en seuil critique d'extinction

en danger

vulnérable

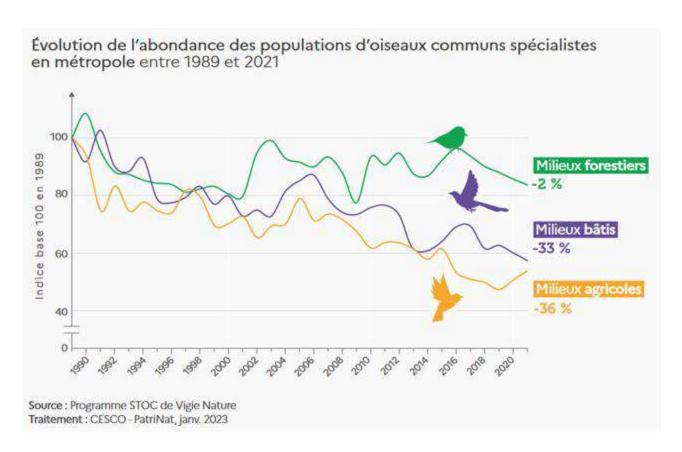
→ https://inpn.mnhn.fr/collTerr/region/53/tab/especesme nacees

Et bien d'autres...

ZOOM: Le cas des oiseaux

Les populations d'oiseaux s'effondrent littéralement dans les plaines céréalières, et cela concerne toutes les espèces (une centaine d'espèces y sont identifiées).

- Pipit farlouse (-68%)
- Linotte mélodieuse (-27%)
- Alouette des champs (-50%)
- Perdrix grise (-90%)

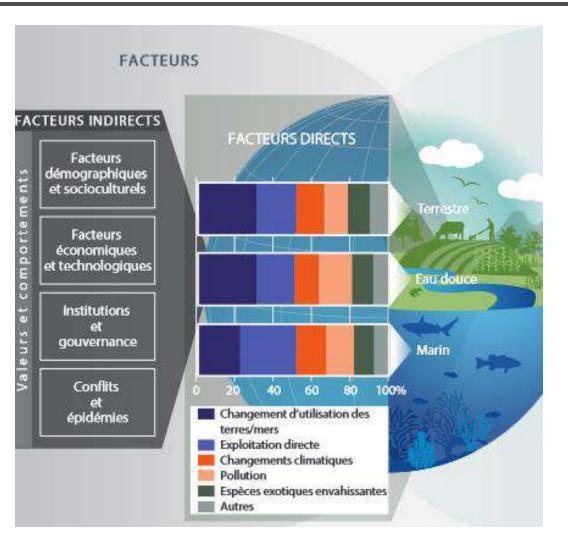


Les cinq causes majeures



Source: IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers

Les facteurs indirects/directs



Facteurs de changements directs et indirects souvent d'ordre sociétal

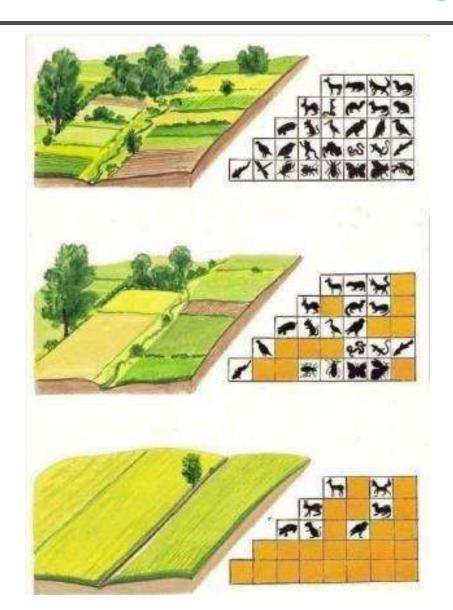
Source: IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers

L'intensification des pratiques agricoles:

- > Usage de produits phytosanitaires
- > Généralisation des néonicotinoïdes et insecticides neurotoxiques
- Un chargement croissant des élevages conduisant à une sur-fertilisation
- > Des rotations moins diversifiées sur de grandes étendues
- Fragmentation des habitats, homogénéisation des paysages







La simplification des paysages



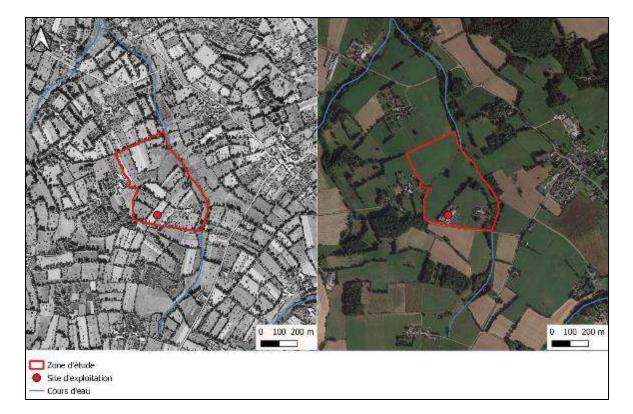




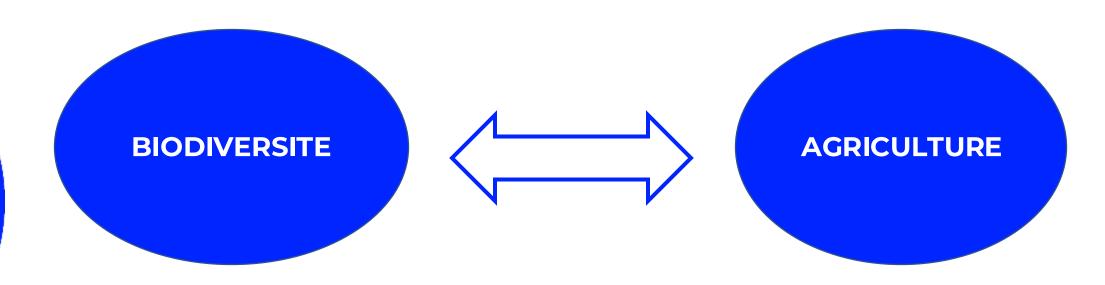
- → Dégradation de la <u>trame verte</u>: arasement, utilisation d'outil nuisant au bon développement des arbres, diminution des surfaces de prairie permanente, etc.
- → Dégradation de la **trame bleue** avec des actions de :
- Rectification (déplacement) de cours d'eau
- Busage
- Drainage de zone humide
- Recalibrage (élargissement du gabarit du cours d'eau)
- Curage de cours d'eau
- Création de plan d'eau
- → Des **bâtis** non accueillants : Perte de cavités, colmatage etc.
- → Suppression des vieux bâtis

Quelle érosion du bocage sur mon territoire depuis 1950 ?

→ https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=1.294408&y=48.434601&z=15&layer1=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOT
OS.19501965&layer2=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS&mode=vSlider



Lien agriculture et biodiversité

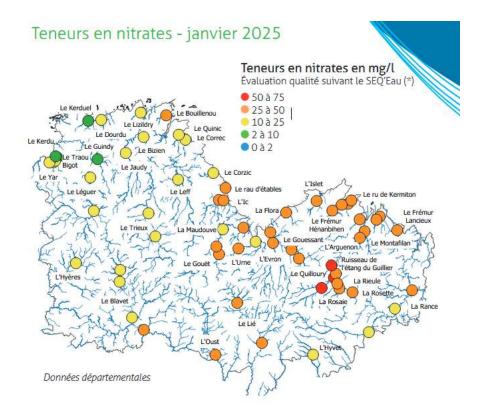


Les agriculteurs ont un RÔLE CLE pour favoriser la biodiversité.

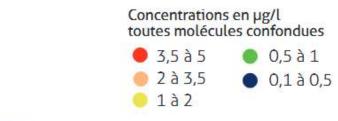
45% des surfaces en France soit 26,8 millions ha en surface agricole

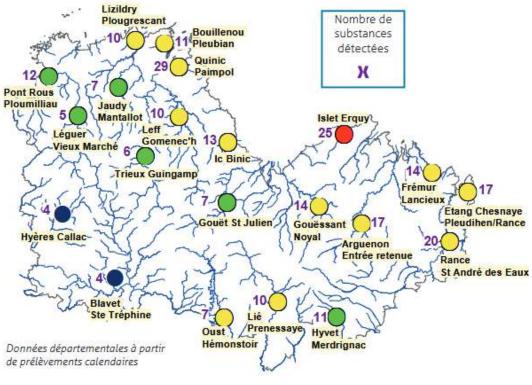
Dans les Côtes d'Armor

- 62 % des surfaces du 22 sont agricoles soit 434 000 ha
- 10% en BIO et 14% des fermes



Teneurs de décembre 2024





Nos résultats pesticides sont disponibles sur https://infeaux22.cotesdarmor.fr

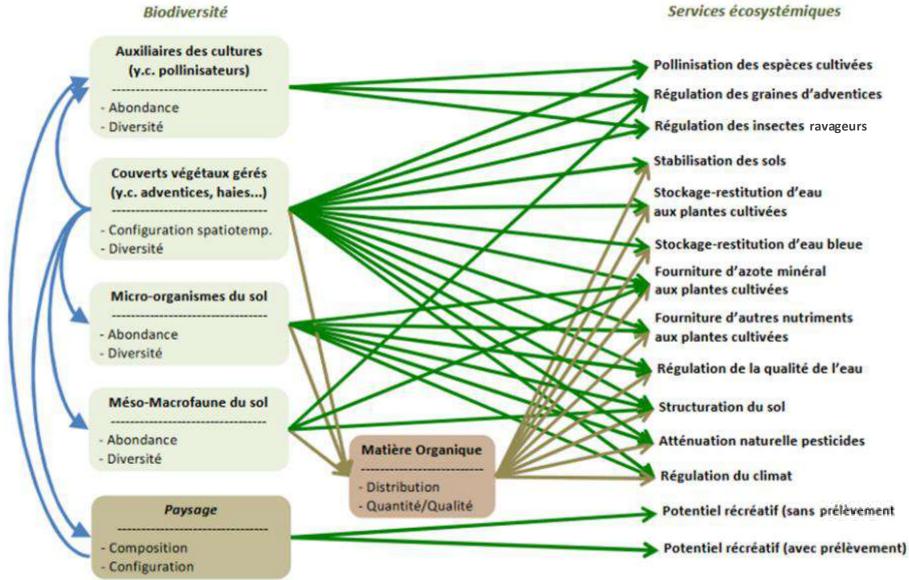


Services rendus par la biodiversité à l'agriculture

À chaque saison, la faune et la flore sont nos auxiliaires et nos indicateurs de bonne pratique

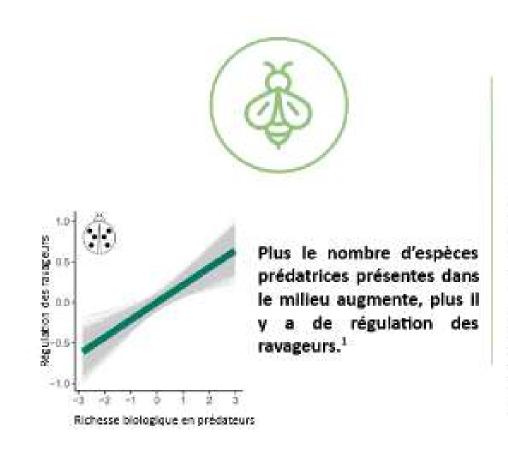


La biodiversité indispensable à la production



Source: INRAE 2017

Régulation naturelle





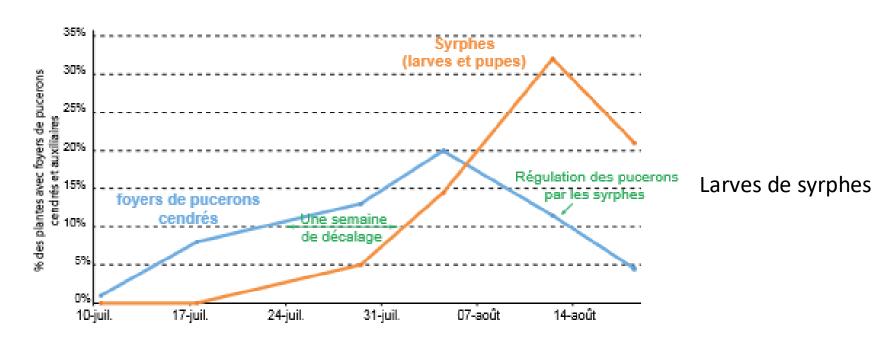
Une plus grande diversité d'espèces végétales au sein de la parcelle est également favorable à la régulation des insectes ravageurs de cultures.⁵

Plus il y a d'infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, mares...) bien connectées entres-elles autour de la parcelle, plus le taux de régulation des ravageurs augmente.⁴

Source: https://agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/agir-pour-les-auxiliaires/estimer-le-service-rendu/

Contrôle des ravageurs par les auxiliaires: pucerons sur brocolis

Evolution des foyers de pucerons et des syrphes sur brocolis

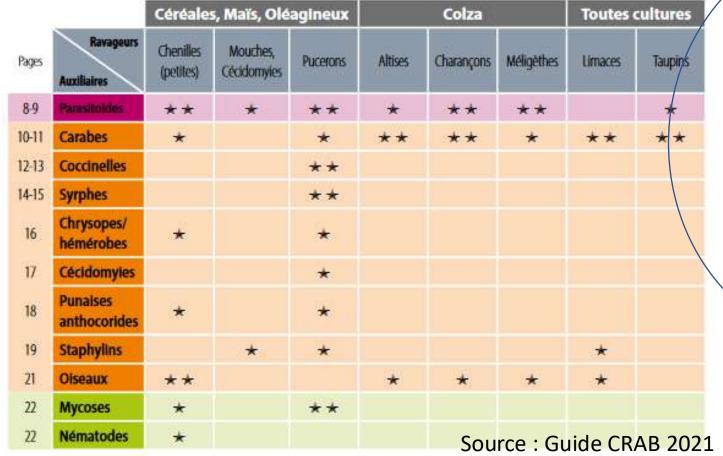


Sur cette parcelle de brocolis en Agriculture Biologique, les syrphes ont permis de diviser par 4 le nombre de foyers de pucerons cendrés en deux semaines (source CA29).

Une grande diversité d'auxiliaires

Quels auxiliaires pour quels ravageurs?

Grandes cultures



Pratiques et aménagements pour les favoriser

Expérimentation (Kerguéhennec) Fiches pratiques Auxil'herbe

35

• • •



L'AGRICULTURE DE CONSERVATION









La biodiversité en lien étroit avec les enjeux actuels

Biodiversité

Au service de tous les objectifs agricoles sur les exploitations et sur les territoires

- Adaptation au changement climatique
- Atténuer le changement : Stocker du Carbone....
- Eau: améliorer la qualité et quantité
- Utilisation moindre des produits phytos
- Une seule santé : santé des écosystèmes , humaine, animale, des sols (Plan Régional Santé Environnement)
- Biodiversité = facteur de production: sol, auxiliaires, pollinisateurs, ...



Actions possibles au niveau agricole pour favoriser la biodiversité

Actions possibles ciblées dans les fermes

Actions préconisées IPBES Source : IPBES, 2019, Global assessment report - Summary for policy makers	Traduction dans les fermes
Promouvoir les pratiques agricoles durables	 Reduction de l'usage des produits phytosanitaires, produits de synthèse Gestion parasitaire Réduction du travail du sol Diversification de l'assolement Système herbager, etc.
Utilisation durable des ressources génétiques	 Arrêter l'usage des nouveaux OGM Utilisation de semences paysannes, intégration de races rustiques, etc.
Pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité	 Pratiques de fauche dites « sympas », fauche tardive Entretien durable des haies Lutte biologique, etc.
Promouvoir des zones d'habitat naturel ou semi naturel et restaurer/reconnecter les habitats	 Restauration et création de linéaire de haies Agroforesterie Renaturation de cours d'eau En lien avec les bassins versants Création de mare, muret en pierres sèches, zones refuges, bâti, etc.

Limiter l'usage des nouveaux OGM

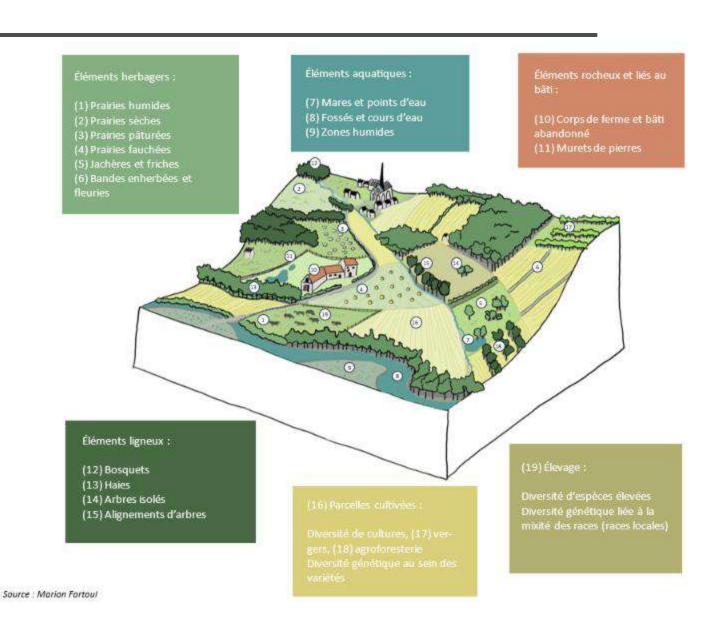
Risque pour : Choux, chicorée, et persil racine

Type	Technique	
Techniques CMS (Cytoplasmic Male Sterility)	Fusion cellulaire	Créer des lignées de plantes stériles mâles pour faciliter la reproduction
Nouvelles techniques de croisement des plantes	Exemple: CRISPR Cas9	Exemple : Ajout/modification de gênes

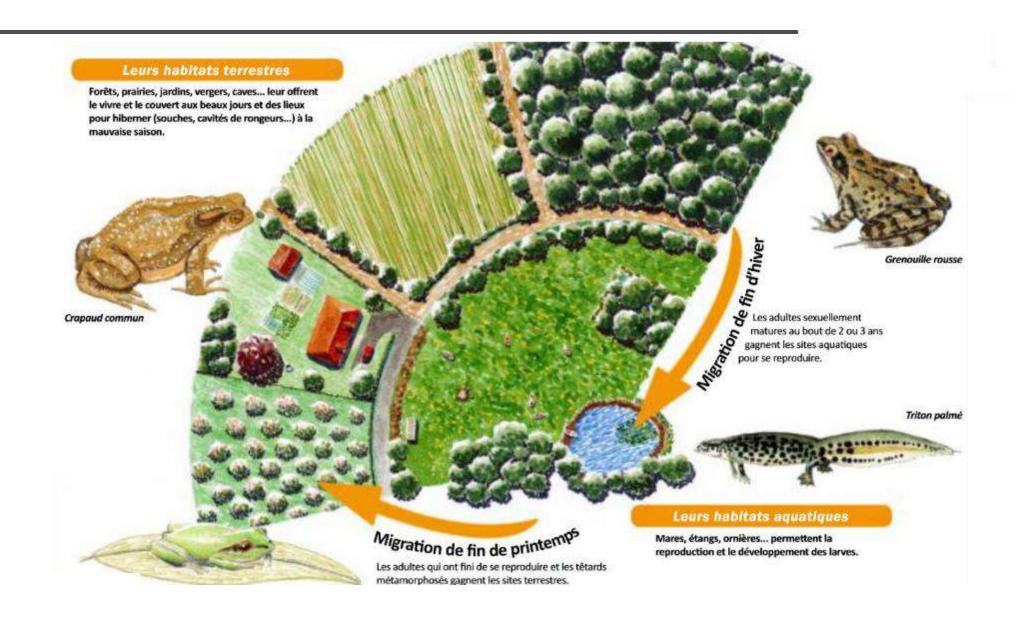
- → Pour lutter contre l'uniformisation génétique qui conduit à **l'érosion de la biodiversité domestique.**
- → Possibilité de transmission à des plantes sauvages apparentées.
- → Potentielles apparitions de résistances.

Diversité de ces éléments

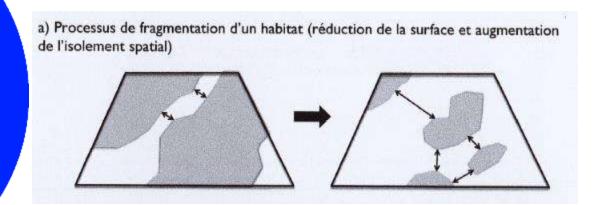
- Eléments ligneux
- Eléments herbagers
- Eléments aquatiques
- Elément rocheux
- Elément complexes

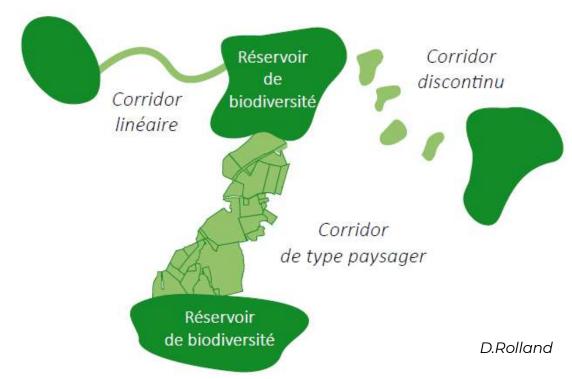


Exemple des amphibiens



Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (haie, mare, cours d'eau etc.)

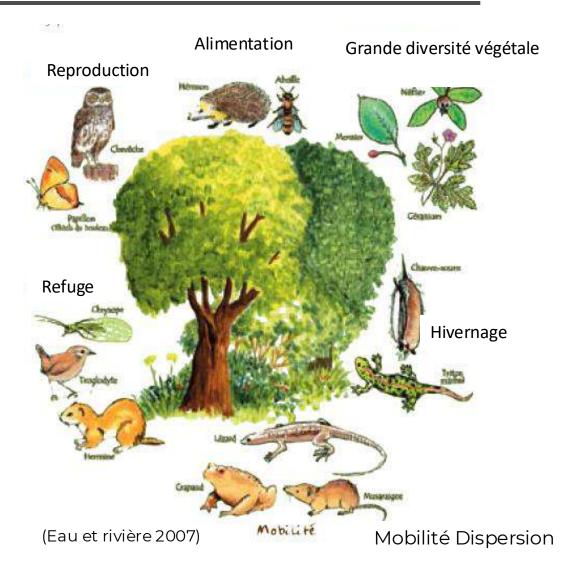




Continuité écologique et trame verte et bleue

Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (haie, mare, cours d'eau etc.)

90 % des auxiliaires des cultures ne peuvent pas accomplir l'ensemble de leur cycle sans ces habitats supplémentaires et ont besoin de sortir de la culture pour boucler leur cycle contre seulement 50 % des ravageurs (Keller et Häni 2000)



Diminuer la taille des parcelles

Une parcelle est dite de grande taille si :

- > 3 ha (arboriculture, viticulture, maraîchage et PPAM);
- > 6 ha (grandes cultures, légumes de plein champ et élevage) et

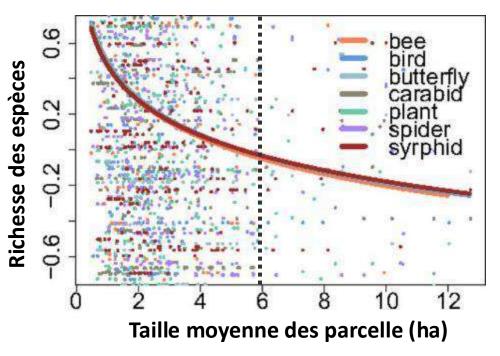
largeur > 150 m de part en part



Quelques exemples:

- Orite (mésange) à longue queue : < 20 m
- Carabe: Variable -> 10 m parfois trop.
 Certains fuient la lumière
- Ecureuil : Continuité nécessaire des arbres

«Réduire la taille des parcelles de 5 à 2,8 ha a autant d'effet sur la biodiversité que d'accroître les habitats semi-naturels de 0,5 à 11 % de la SAU»



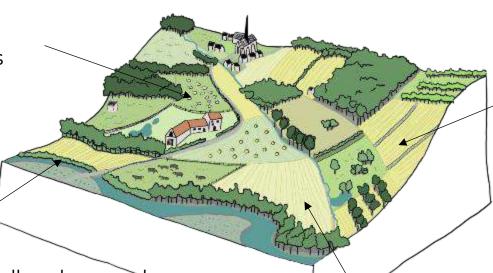
Actions possibles sur une ferme

2- Utilisation durable des ressources génétiques :

 Arrêter l'usage des nouveaux OGM

 Utilisation de semences paysannes,

 intégration de races rustiques, etc.



1- Promouvoir des pratiques durables :

- Reduction de l'usage des produits phytosanitaires, produits de synthèse
- Réduction du travail du sol
- Couverture du sol
- Diversification de l'assolement
- Gestion parasitaire
- Système herbager, etc.

3- Améliorer les habitats

- Diminuer la part des parcelles de grande taille
- Augmenter la part des éléments naturels ou semi-naturels (haie, mare, cours d'eau etc.)
- Augmenter leur diversité
- Création d'habitats (bâti agricole, muret pierres sèches, etc.°

4- Pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité :

- Pratiques de fauche dites « sympas », fauche tardive
- Entretien durable des haies
- Lutte biologique, etc.

C'est « Bio » pour la biodiversité!

LES GARANTIES DU RÈGLEMENT BIO :

- Interdiction des pesticides de synthèse
- Interdiction des engrais chimiques de synthèse et engrais minéraux azotés



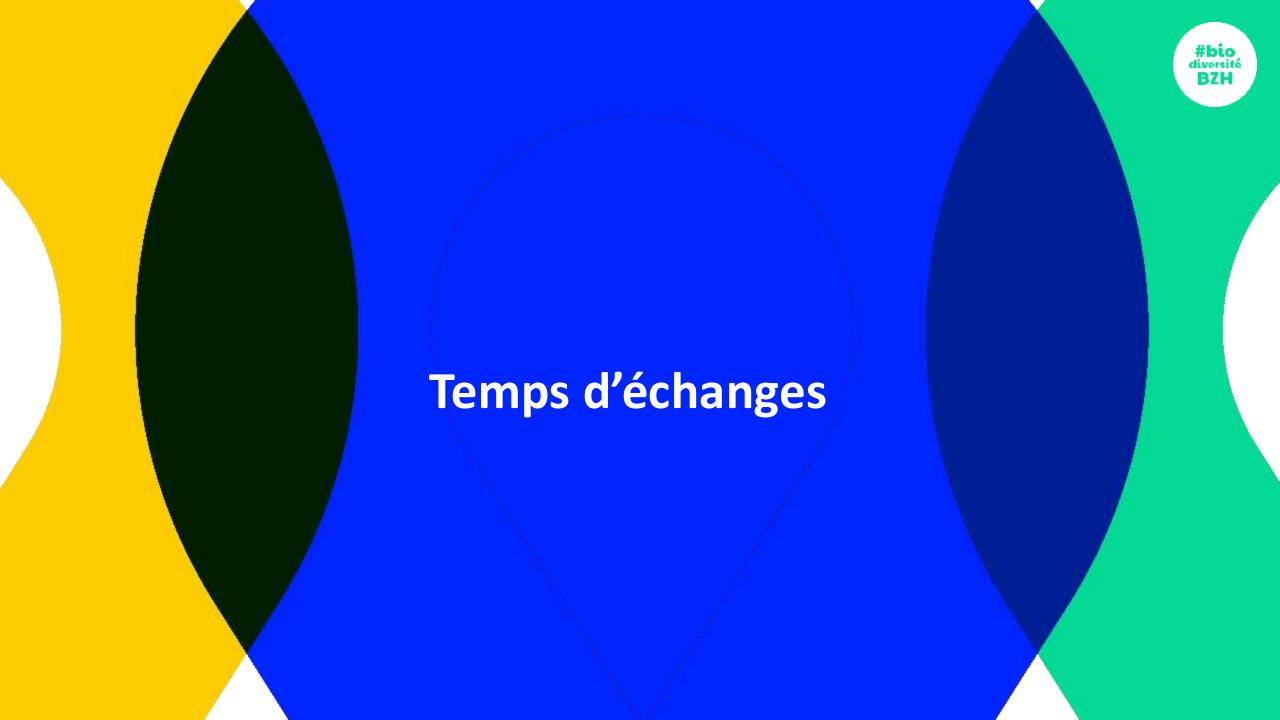
LES BONNES PRATIQUES INDUITES Par le règlement bio

- Rotations culturales plus longues et plus diversifiées
- Gestion bénéfique de la fertilité des sols (fertilisation organique, couverture des sols, etc)
- Plus grande biodiversité cultivée et sauve (variétés adaptées aux conditions locales, variétés anciennes et races anciennes...)

La bio c'est :

- + 30 % d'espèces en +
- + 50 % d'individus en +

D'après une méta analyse de Bengtsson et al., 2005





Leviers pour les collectivités : dispositifs contractuels MAEC, PSE

Les objectifs de la PAC 2023-2027

3 OBJECTIF GENERAUX

Favoriser le développement d'un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire

Renforcer la protection de **l'environnement** et l'action pour **le climat** et contribuer aux objectifs de l'UE en la matière

Renforcer le tissu socioéconomique des zones rurales

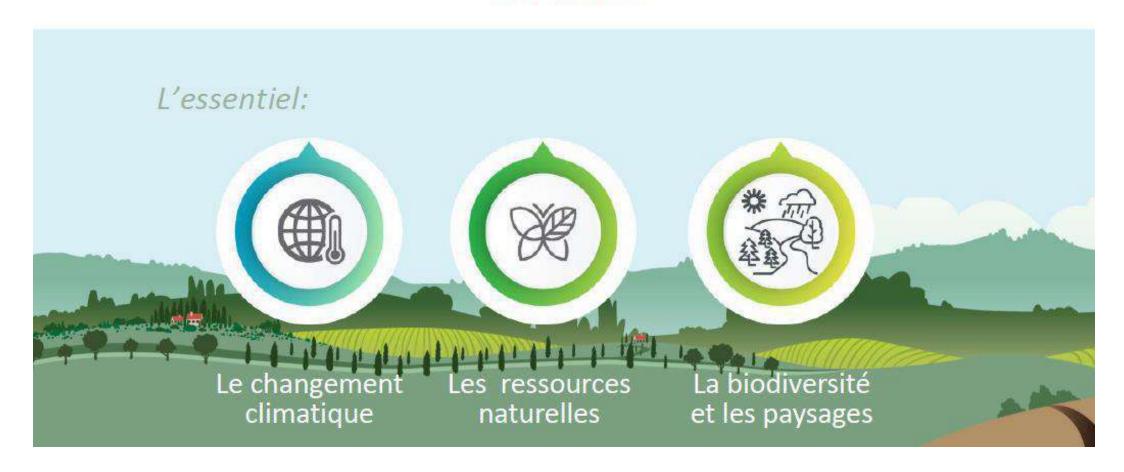
1 OBJECTIF TRANSVERSAL

modernisation du secteur en partageant les connaissances, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et les zones rurales et en encourageant leur utilisation



La nouvelle architecture verte dans la PAC 2023 -2027

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA PAC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE CLIMAT





LES BCAE Bonnes conditions Agroenvironnementales pour accéder aux aides PAC Conditionnalité en détail sur Télépac

VERDISSEMENT

Maintien du ratio PP/SAU

Interdiction de labourer et convertir des prairies sensibles (N2000)

5% minimum de SIE

Diversité d'assolement

CONDITIONNALITE

BCAE 1 : Bandes tampons le long des cours d'eau

BCAE 2: Prélèvement pour l'irrigation

<u>BCAE 3</u>: Protection des eaux souterraines contre la pollution

BCAE 4 : Couverture minimale des sols

BCAE 5 : Limitation de l'érosion

<u>BCAE 6</u>: Maintien de la matière organique des sols

<u>BCAE 7 : Maintien des particularités topographiques</u>

NOUVELLE PAC 2023

BCAE 1: Maintien du ratio PP/SAU

<u>BCAE 9</u>: Interdiction de labourer et convertir des prairies sensibles (N2000)

<u>BCAE 8</u>: % minimum d'éléments ou surfaces non productifs(ves) et interdiction de taille de haies et arbres à certaines périodes

BCAE 7: rotation des cultures

BCAE 4: bandes tampons le long des cours d'eau

<u>BCAE 6 : Interdiction</u> de sols nus durant les périodes sensibles (hiver)

<u>BCAE 5</u>: Gestion du labour réduisant les risques de dégradation des sols (pentes)

<u>BCAE 3 : Interdiction de brûler le chaume, sauf en cas de maladie</u>

BCAE 8 : Maintien des éléments de paysage et interdiction de taille de haies et arbres à certaines périodes

BCAE 2 : Protection des ZH et tourbières



L'ECOREGIME : 3 voies d'accès, plusieurs niveaux de paiements

Inciter à la diversification des cultures

Pratiques agricoles*

Si SAU PP, CP ou TA <5% SAU admissible, catégorie exemptée

Surfaces en terres arables 4 points

NIVEAU 1 (60€/ha)

5 points

(80€/ha) NIVEAU 2

Surfaces en **Prairies** permanentes 80 à 90 % non labourée

NIVEAU 1 (60 €/ha)

≥90 % non labourée

NIVEAU 2 (80€/ha)

Tous Niv: 0 PPP sur PP sensibles

Surfaces en cultures permanentes*

¾ inter-rangs avec couverture végétale

NIVEAU 1 (60 €/ha)

95% inter-rangs avec couverture végétale

(80€/ha) NIVFAU 2

Certifications

Certificatio

environne--mentale « 2+ »

NIVEAU (60 **€**/ha)

NIVEAU 3

(110€/ha)

NIVEAU 2 HVE (80€/ha)

100% SAU en AB (certifiée ou en conversion) ≥10% IAE / SAU (dont ≥4% /TA)

Infrastructures Agro Ecologiques

IAE

≥ 7% et <10% IAE / SAU (dont ≥4% /TA)

NIVFAU 1 (60 €/ha)

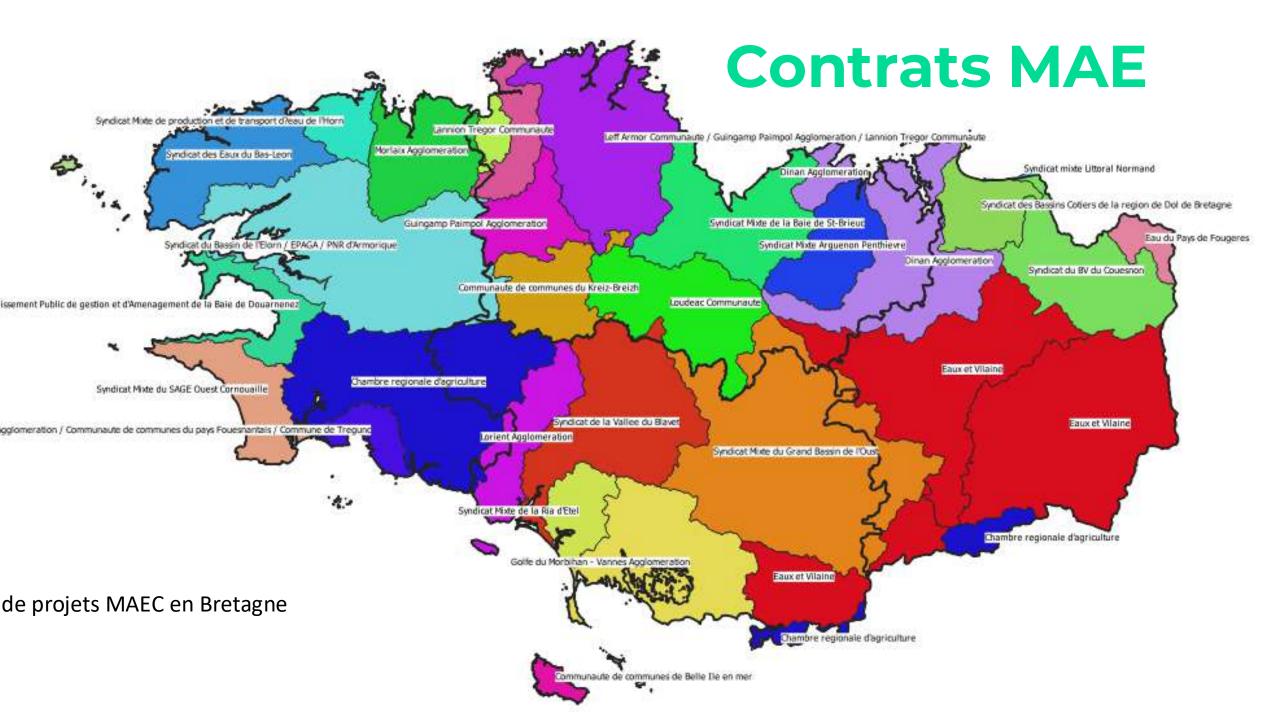
(80€/ha)

NIVEAU 2

Bonus Haies: + 7€/ha si : ≥6% de haies /SAU, ET ≥6% de haies /TA, ET certification haie (à définir) (cumulable avec voie de pratique et des certification)

*Pratiques agricoles : le montant niveau 1 est octroyé à un agriculteur si toutes les surfaces agricoles passent le niveau 1 au minimum. Idem pour le niveau 2 // **diversification : lavande, lavandin, silphe perfolié, miscanthus, houblon, asperge, artichaut, rhubarbe





Contrats MAE: premier bilan provisoire engagements 2023 pour 5 ans

Campagne d'engagement MAEC surfaciques 2023

MAEC 2023		Nombre de MAEC	Estimation du montant à engager (5 ans) en M€	
	MAEC Algues vertes	21	1,5	
MAEC Eau	MAEC Eau en zone à enjeu Eau	181	7,3	
	MAEC Eau hors zone à enjeu eau	44	1,3	
MAEC Biodiversité	MAEC surfaciques	1 445	11,6	
	MAEC haie	875	9,4	
MAEC Herbivores	MAEC Herbivores en zone à enjeu Eau	1 389	75,5	
	MAEC Herbivores hors zone à enjeu eau	580	33,6	
MAEC sol		2	0,1	

MAEC Herbivores: 78%
du volume financier des
demandes d'engagements
15% pour les MAEC Biodiv.
7% pour les MAEC Eau

Exploitations en agriculture biologique : 45% du nombre total de demandes de MAEC 2023

Source: Extraction ISIS (nov. 2023) - Transmission Masa (janvier 2024) - Traitement Draaf Bretagne

Aides Agriculture biologique: Conversion (CAB) Maintien (MAB)

CAB

- 253 dossiers CAB en 2023 (extraction ISIS nov. 2023)
- -> Estimation moyenne : 4,3 M€

MAB

- 1 200 dossiers MAB en 2023 (dans la continuité de 2022)
- -> Estimation d'un besoin de 4,5 M€

Source: Draaf

Service écosystémique



Approvisionnement

Nourriture Combustibles Fibres textiles Ressources génétiques

Régulation

Climat
Qualité de l'eau et de l'air
Débit de l'eau
Populations (pathogènes, nuisibles)
Pollinisation

Culturels

Paysages Héritages culturels

Support

Habitats Equilibre des sols Cycle des nutriments Biodiversité

D'après Oréade-Brèche, 2016

Service environnemental = Pratiques agricoles

Région

Spécialisation, déprise agricole

Exploitation

Assolements et rotations (durée, diversité, types de cultures) OTEX

Gestion des éléments du paysage (haies, enherbement, cours d'eau, etc.)

Parcelle

Fertilisation et irrigation

Balance NPK

Fertilisation organique vs minérale

Gestion des résidus de culture

Type d'irrigation, quantité d'eau

Mécanisation et travail du sol

Type d'outils et profondeur du travail

Fréquence de passage

Type de pneumatiques

Protection des cultures

Fréquence de traitements phytosanitaires

Dosage

Biocontrôle

Conduite d'élevage

Nombre UGB/ha

Stratégie alimentaire (concentrés/fourrage)

Races



Services environnementaux : préservation et réhabilitation des fonctions naturelles des écosystèmes



Ecosystèmes



Fournisseurs de services (agriculteurs)

La logique des PSE Bénéficiaires de services (consommateurs d'eau)



Contrats, paiements, suivi et évaluation du service rendu Structure intermédiaire (collectivité, CEN, agences de l'eau etc.)



Wunder, chercheur au CIFOR:

« Un PSE est une transaction volontaire, où un service environnemental (SE) bien défini - ou un usage pouvant assurer la fourniture de ce SE - est « acheté » par (au moins) un client de SE à (au moins) un fournisseur de SE, si - et seulement si - le fournisseur de SE assure la fourniture ininterrompue du SE (conditionnalité) »

Les ingrédients du PSE



une transaction volontaire, définie clairement dans un contrat



Un intermédiaire pour regrouper les projets et les accompagner



Un service environnemental **défini**, éventuellement un **bouquet de services**



Un cahier des charges défini et vérifié



Une preuve de **résultat** défini : Indicateurs de suivi



La définition d'une valeur monétaire (consentement à payer/ à recevoir)



Voie privée => Exemple d'Alli Homme

Une démarche unique en Bretagne qui vous connecte à votre territoire!



Alli'Homme coordonne le déploiement de services environnementaux dans le cadre de partenariats privés impliquant les agriculteurs et les entreprises d'un même territoire.

Diagnostic territorial des enjeux

Accompagnement et suivi des indicateurs dans le temps 1

Une offre "clé en main", une dynamique collective innovante

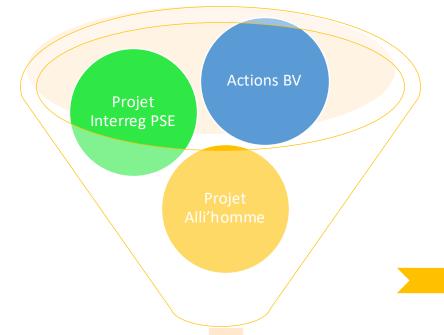
Les Paiements pour Services

Environnementaux sont les vecteurs de la double performance économique et environnementale de nos territoires. Ensemble alions au-delà des pratiques usuelles pour révéler durablement les richesses de notre patrimoine commun!

Co-construction et identification des actions adaptées

Des contrats d'objectifs et une rémunération du résultat Accompagner la montée en compétence des agriculteurs

Exemple du Lac au Duc, Ploërmel



Contexte et chronologie

2023 2021 2022

Mise en commun des actions et démarches

Phase de construction des outils

Mise en place des Groupes de travail

- Mesures
- Montants
- Contrats

Travail avec les agriculteurs sur le Consentement à recevoir Prospection et travail

avec les financeurs

- Choix des mesures,
- Arbitrages sur les plans de gestions
- -sourcing
- RDV en bilatéral
- Présentation en plénier
- Écriture des contrats/contreparties

Concertation réunion d'agriculteurs : sur quoi ils sont prêts à s'engager, consentement à recevoir





Travaux du Groupe Mesures

Analyse du travail de notation des mesures

Bilan global des actions ayant la plus forte adhésion / unanimité :

Action 1	Action spécifique	Code	Adhésion / unanimité
Restaurer bocage	Gérer talus en aval	n°1	Forte
Restaurer bocage	Gérer haies en aval	n°2	Forte
Bord de champs		n°9	Forte
Restauration des habitats	Entretenir cours d'eau	n°12	Forte
Diversification des rotations	Allonger rotation	n°13	Forte
Diversification des rotations	Intégrer cultures pérennes	n°15	Forte
	Semer un couvert avant		
Optimiser la couverture du sol	moisson	n°17	Forte
Optimiser la couverture du sol	Implanter inter-cultures	n°18	Forte
Cultiver sans labour	SD	n°22	Forte
Agroforesterie		n°27	Forte



Mesures retenues dans le bouquet de services

Travaux du Groupe Mesures

Analyse du travail de notation des mesures

Bilan global des actions ayant une adhésion / unanimité intermédiaire :

Action 1	Action spécifique	Code	Adhésion / unanimité
Restaurer bocage	Haies avec plan durable	n°3	Intermédiaire
Zones tampons	Elargir bandes enherbées	n°5	Intermédiaire
Réserves de biodiversité	Arbres isolés	n°7	Intermédiaire
Restauration des habitats	Planter des haies	n°10	Intermédiaire
Restauration des habitats	Entretenir ZH	n°11	Intermédiaire
Convertir une parcelle en prairie		n°19	Intermédiaire
Enfouir de la MO dans le sol		n°20	Intermédiaire
Desherber mecaniquement		n°23	Intermédiaire
Affiner la mosaïque		n°25	Intermédiaire



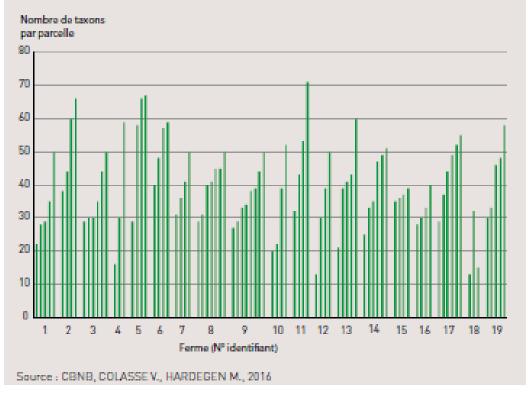
Mesures retenues dans le bouquet de services

Prairies humides





80 % des parcelles étudiées abritent plus de 30 espèces végétales chacune. La richesse en espèces des prairies humides du réseau et la pauvreté du sol en éléments nutritifs sont liées.







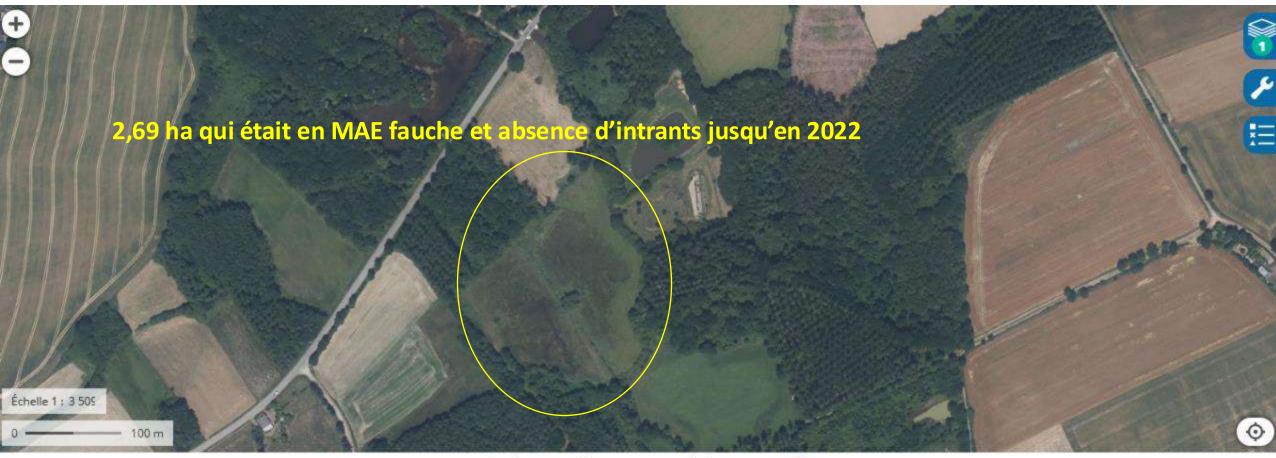


Source : CRAB Réseau fermes de références Zones humides

Certains types de prairies humides disparaissent



GAEC du Sous Bois



Données cartographiques : © IGN, Mégalis Bretagne +

48.10156 , -2.34394 ×

56430 saint-brieuc-de-mauron

Parcelle : 000 / ZC / 0032

Altitude : 63.52 m

GAEC du Sous Bois

→ Entretenir les zones humides pour restaurer les habitats :

Services environnementaux:

Préservation de la qualité de l'eau en favorisant les **fonctions épuratrices** (rôle tampon) **et hydrauliques** des zones humides (écrêtement des pics de crues, soutien au débit d'étiage en période de sécheresse) ;

Renforcement de la biodiversité par l'augmentation de la diversité floristique et faunistique et la connectivité de la trame verte.

<u>Pratiques prévues dans l'engagement :</u>

Une fauche avec export à partir du 15/06

Pas d'intrants

Rémunération de différents services : total : 970 €/ha/an

Filtration de l'eau : 300 €/ha Régulation des crues : 100 €/ha

Séquestration C : 120 €/ha Habitats Biodiversité : 300 €/ha

Compensation perte de qualité du foin : 150 €/ha

Voie publique => Rôle et place des collectivités

Paiements pour service environnemental : rôle et place des collectivités

Services environnementaux : préservation et réhabilitation des fonctions naturelles des Services Ecosystèmes écosystèmes écosystémiques Paiement du service rendu La logique Bénéficiaires de services Fournisseurs de services (agriculteurs) des PSE (consommateurs d'eau) Structure intermédiaire Paiement Contrats, paiements, (collectivité, CEN, suivi et évaluation du agences de l'eau etc.) service rendu Administration du dispositif

Paiements pour service environnemental : rôle et place des collectivités

Financement public: Quels leviers pour mettre en place un PSE sur votre territoire?

Aides d'Etat/Collectivités

- Aides Etat et minimis
- Régime d'exemption : Expérimentation PSE MTECT/AELB (notification à l'UE)

Dispositifs fonciers:

- Bail rural environnemental
- Obligation réelle environnementale

Dispositifs fiscaux

Ex Exonération de TFNB pour l'AB

Code de la commande publique :

Prestation de service à une collectivité

Respect des règles de l'OMC & TFUE

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne





Leviers pour les collectivités : soutien aux réseaux locaux et à l'animation territoriale

Favoriser la biodiversité sur les fermes de vos territoires

L'enjeu territorial est de favoriser la biodiversité sur les fermes en

- Permettant aux producteurs d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes
- Expérimentant des changements de pratiques et des aménagements en faveur de la biodiversité
- Encourageant les agriculteurs de tous modèles à prendre en compte les éléments du paysage et la biodiversité faunistique, car ils sont les principaux acteurs ayant un impact sur nos ressources (eau, air, sol).
- Accompagnant techniquement et financièrement le risque pris par les changements de pratiques

Créer/ soutenir des dynamiques locales en faveur de la biodiversité agricole



Paysans de nature et ses débuts

Communauté de communes Ocean-Marais de Monts

(Vendée), gestionnaire d'ENS, décide dés 1998 de favoriser une agriculture favorable aux enjeux de son territoire: paysages, biodiversité, qualité de l'eau, tourisme, déprise de l'élevage.

Frédéric Signoret, installation en 1998, éleveur, paysan de nature au GAEC La Barge à Notre-Dame-de-Monts

Objectif initial : Concilier préservation de la biodiversité et vivabilité d'une entreprise agricole

Au départ, j'étais naturaliste...

Constat:

- Les espaces naturels protégés sont limités
- Politique contractuelle : ça n'avance pas assez vite...







Système agricole du GAEC de la Barge



2 associés, 2 salariés

Le système d'élevage

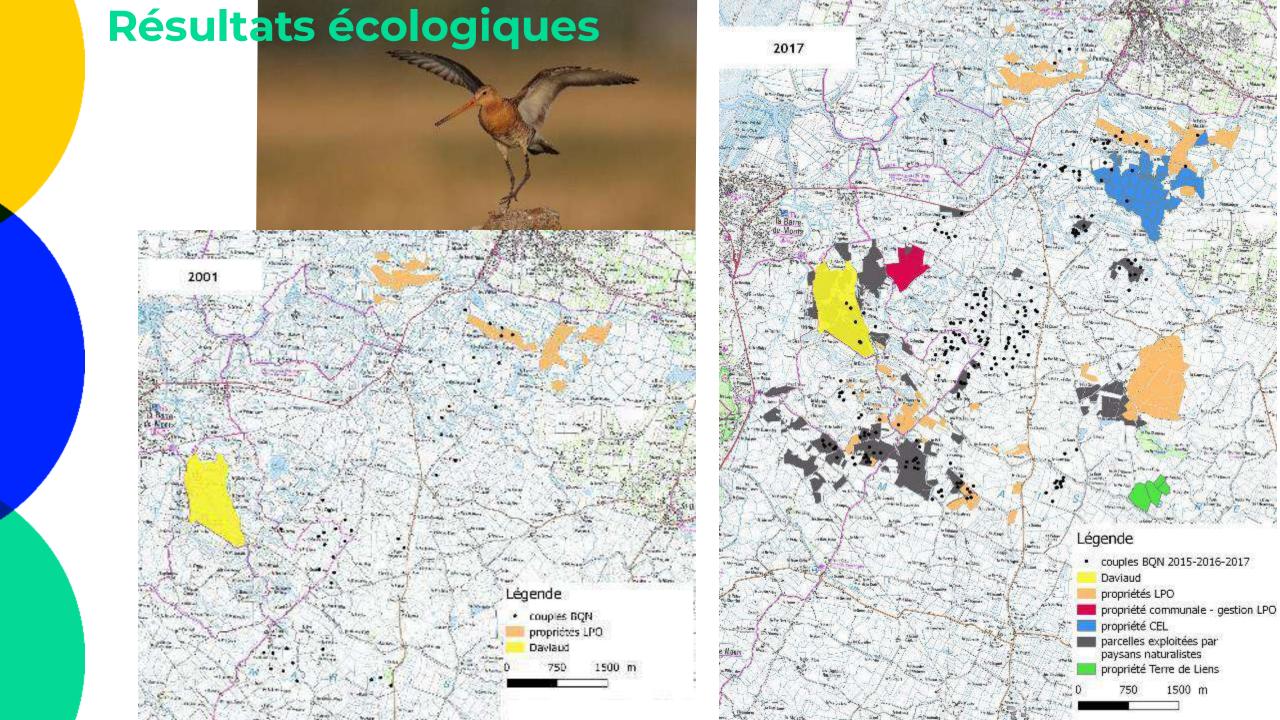
- race maraîchine production de viande
- 170 ha, 0,43 UGB/ha
- chargement agrosystémique ideal théorique
- 8 à 9 mois de pâturage par an

Valorisation des produits :

produit phare : le rosé maraîchin (désormais une filière)

Vente directe





Association Paysan de Nature





https://www.paysansdenature.fr/

Une Association nationale

Initiée en Vendée par la LPO Pays de la Loire en 2017

Un réseau collaboratif de **paysan·nes**, de **naturalistes** et de **citoyen·nes** ayant pour objectif l'émergence de fermes, anciennes ou nouvelles, où la prise en compte de la **biodiversité** sera au cœur des préoccupations de tous.

Paysan de Nature en Bretagne





Un réseau de **paysans** et de structures naturalistes et agricoles ayant pour objectif de favoriser la biodiversité sur les fermes.







https://www.paysansdenature.fr/





En action

Capitaliser et valoriser des expériences réussies afin de mettre en avant la démarche des paysans et les effets sur la biodiversité sauvage et domestique (sorties nature, expositions, marchés, Événements festifs, conférences...);

Susciter de nouvelles

vocations: pour répondre à l'enjeu de transmission des exploitations (stages, visites de fermes...), en lien avec des structures déjà existantes et l'enseignement agricole.

Les leviers

Agir ensemble, paysans, naturalistes, assos paysannes, citoyens, en mettant en place le Dialogue Permanent pour la Nature; Faciliter l'accès au foncier et l'accès au capital financier :

permettre aux porteurs de projets agricoles de s'installer ;

Actions/outils:

- Dialogue Permanent pour la Nature
- Accueil stagiaires GPN (Gestion et Protection de la Nature) sur les fermes
- Initiation de dynamiques locales, groupes locaux
- Implication citoyenne
- Formations
- Des outils de communication :
 Film « Paysans sentinelles »,
 livre Paysan de nature, le jeu

Paysans de Nature dans les Côtes d'Armor > 60 fermes







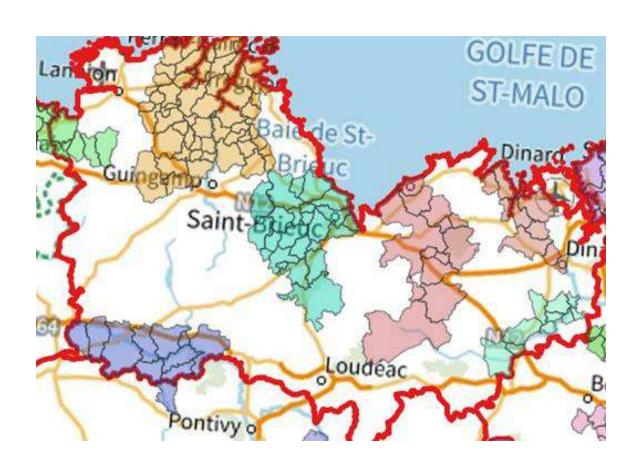






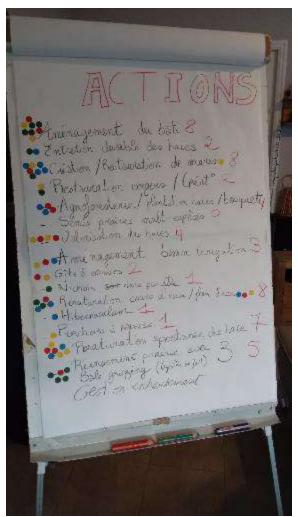






Les actions en cours ou à mettre en oeuvre sur les fermes du groupe

- **Création**/restauration/entretien de mares
- Gestion extensive de prairies naturelles humides ou sèches
- Clôture de mares ou talus anciens pour les préserver
- **Plantations de haies** ou entretien de linéaires de haies spontanées
- Agroforesterie
- Reconstruction de murets de pierres.
- Installation de nichoirs et perchoirs.
- Aménagements du bâti
- Acquisition de matériels d'entretien durable des haies





Leviers pour les collectivités : la commande publique pour l'alimentation et l'énergie



SCIC Argoat Bois Energie

Une filière bois énergie territorialisée pour le Morbihan





Historique

2011 : lancement du projet de filière sur le Pays de Pontivy

Juin 2013 : création de la SCIC Argoat Bois Energie

Janvier 2014 : création de la **Fédération régionale Coat Nerzh Breizh** : pour défendre les intérêts des filières locales et soutenir le développement de petites et moyennes chaufferies

2015 : Départementalisation de la SCIC intégrant 4 groupes de producteurs agriculteurs sur le Pays de Pontivy, Roi Morvan Communauté, Pays de Ploërmel et CC de Questembert

Les valeurs de la SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif

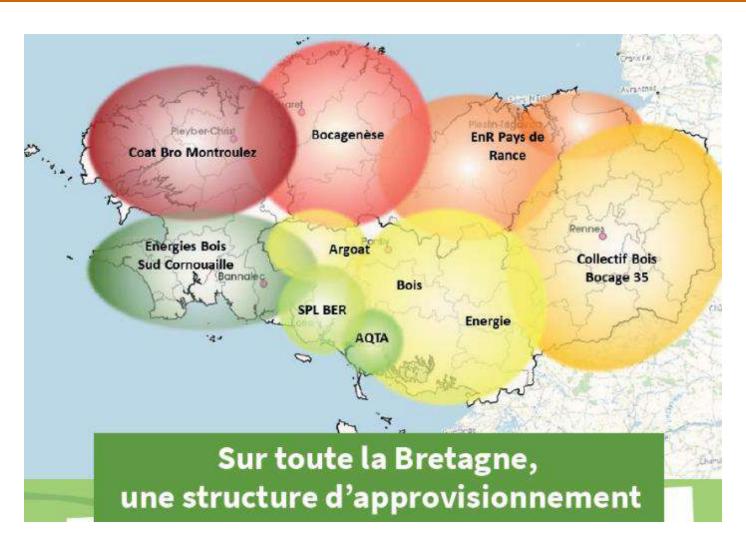
- 1 Une société coopérative
- 2 Une gestion durable de la ressource bocagère et forestière
- 3 Un réseau de compétences et surtout d'expériences
- 4 Une société coopérative transparente pour un commerce équitable



Association loi 1901 COAT NERZH BREIZH « Fédération bretonne des filières bois-énergie territoriales »

56, rue de la Fontaine, 56300 PONTIVY coatnerzhbreizh@gmail.com







Association loi 1901 COAT NERZH BREIZH « Fédération bretonne des filières bois-énergie territoriales »

56, rue de la Fontaine, 56300 PONTIVY coatnerzhbreizh@gmail.com



Structure / territoire	Secteur d'intervention	Nombre chaufferies alimentées	ETP	Tonnage annuel	Perspectives	Nombre plateformes	% bois de bocage	Chiffre d'Affaire (en €)	% bois énergie/CA	Diversifications
SCIC Bocagenèse	Pays du Trégor	21 (4 privées)	1.7	5000	2027 : 10 000T	5	80-85 %	550000	>95%	paillage 100t/an
SCIC Coat Bro Montroulez	Pays de Morlaix	23	2	3000	2022-2023 : 3500-3800 T	2	50%	300 000	100%	Paillage en vente directe aux particuliers sur la plateforme
SCIC Argoat Bois Energie	Morbihan	18	0.5	2564	Fin 2023 : 3500 T	2	70%	287337	90%	Paillage Breizh Bocage
SCIC Energies Bois Sud Cornouaille	Quimperlé Communauté / Concarneau Cornouaille Agglomération	12	1	1900	2026: 5000 T	1	50%	237600	100 %	Vente de fines après criblage en litière
SCIC EnR Pays de Rance	Pays de Rance	8	15	800	2023: 1600 T	1	10%	1 300 000	7%	Cycle global de l'arbre de la plantation à l valorisation : - bois bûche : 4200 stères/an - paillage :7000 m3/an - plantation Breizh Bocage -animation/formation école
Auray Communauté	AQTA	1	0.1	800	2024: 1600 T	1 (2 ou 1 + grande en 2023)	30%		100%	Paillage Breizh Bocage 170 m3/an
SPL Bois Energie Renouvelable	Lorient agglo +Quimperlé Co	12	12	5000	2025: 10 000 T 2028: 17 500 T	1	25%		??96	Contrat d'objectif territorial fond chaleur developpement de réseaux de chaleur exploitation de chaufferies
Collectif Bois Bocage 35 (CBB35)	Ille-et-Vilaine	21	4.5	5300	2022: 8000 T 2025: 10 000 T	7	63%	472947	54%	pose de paillage (70km) vente de paillage (5000 m3) entretien de haies BB (24km) Réalisation de PGDH
		95	36.8	24364	46 200 T à horizon 2025	19	43%	3147884	75%	

24 364 tonnes vendues

Objectif 2025: 46 200 tonnes



La structuration locale d'une filière bois énergie permet :

- o La mise en réseau des acteurs locaux,
- Le maintien d'un tissu d'entreprises et d'emplois sur le territoire,
- Un fonctionnement en circuit court
- o La mise en place d'une économie circulaire
- O Une réduction des émissions de CO2
- Une gestion durable de la ressource
- De répondre aux enjeux énergétiques et climatiques en lien avec le PCAET





Argoat Bois Energie – Samuel Le Port 06 34 17 63 30 **mail** : argoat.bois.energie@gmail.com

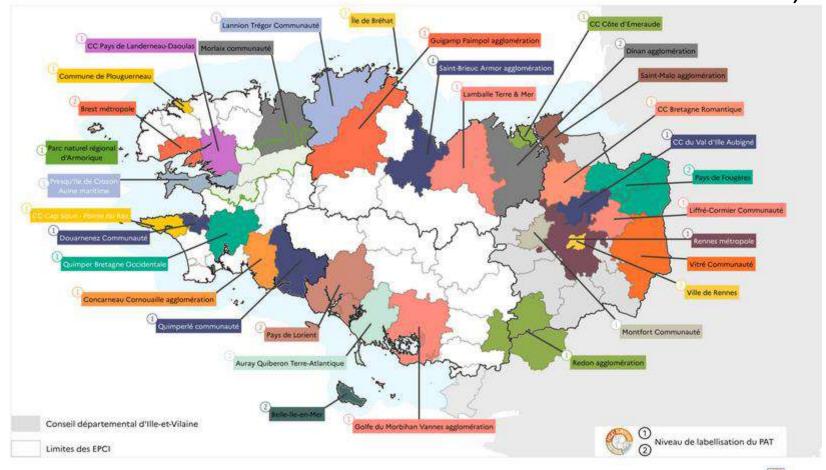
Projets Alimentaires Territoriaux en Bretagne



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Les projets alimentaires territoriaux en Bretagne

29 PAT, 72% des bretons









Projet Alimentaire territorial du Pays de Lorient



Le territoire



Agriculture

605 exploitations

- · 22% d'exploitation en Circuits courts
- · 23% d'exploitations laitières
- · 20% d'exploitations en AB

SAU: 41%

- La transformation alimentaire
 - · 27 entreprises de transformation
- La consommation
 - · 224 000 habitants

Un territoire propice pour une alimentation locale!







ENJEUX STRATÉGIQUES



Organiser, animer et favoriser la GOUVER-NANCE DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE LOCALE terre et mer



Développer L'AGRICULTURE, la CONCHYLICULTURE et la PÊCHE DE PROXIMITÉ



Développer
la commande publique
en PRODUITS LOCAUX
de QUALITÉ
et notamment
BIOLOGIQUES



Définir une STRATÉGIE D'ORGANISATION et D'ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE



Promouvoir une
alimentation de qualité
ACCESSIBLE À TOUS et
permettre aux habitants
d'être ACTEURS DE
LEUR ALIMENTATION
ET DE LEUR SANTÉ



Dans le cadre de la charte de l'agriculture de Lorient Agglomération





Les actions du PAT







Structurer des filières locales pour approvisionner le territoire

Restauration collective

Par exemple: L'association de producteurs du Pays de Lorient > 45 agriculteurs adhérents > En partenariat avec les acteurs de la transformation et de la distribution pour fournir des aliments locaux dans les cantines du territoire

- Sourcing des producteursMise en relation avec des producteurs locaux avec les cuisines collectives
- > Un repas 100% local chaque premier jeudi du mois dans toutes les cantines
- > Un protocole de la restauration collective pour se challenger (approvisionnement de qualité ...)

Logistique

- Identifier les besoins
 Identifier les acteurs
 de la logistique et les outils
- > Accompagner, structurer et mettre en lien les projets

Education alimentaire et précarité

- > Actions dans les écoles et cantines
- > Travail avec les acteurs de la précarité pour favoriser une alimentation locale





Leviers pour les collectivités : outils fonciers, installation-transmission, aides à l'investissement

Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'installation et la pérennisation de fermes favorables à la biodiversité sur leur territoire ?



S'entourer, travailler en lien avec les institutions et acteurs agricoles













Soutenir l'accès au foncier Les acteurs incontournables et leurs missions



Acheter des biens ruraux-agricoles pour les revendre ou les louer à des agriculteurs, porteurs de projet, collectivités ou organismes de protection de l'environnement.



Mobilisation de la société civile pour l'acquisition de terres et de fermes pour accueillir de nouveaux agriculteurs aux pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement.



Etablissements publics interlocuteurs sur les questions d'aménagement de l'espace communautaire, protection de l'environnement, eau...



Professionnalisation et insertion territoriale des porteurs de projet agricoles: formation, espaces test, etc.

Appui aux collectivités qui souhaitent s'investir dans le soutien d'une agriculture durable sur leur territoire.

Soutenir l'accès au foncier Les acteurs incontournables et leurs missions



Outil du réseau bio, géré par la FNAB. Plateforme d'annonces en ligne permettant de rechercher et proposer des produits issus de fermes certifiées bio



Plateforme d'annonces foncières pour faciliter mise en relation entre PP, Cédants, Propriétaires privés et publics

Le Répertoire Départ Installation

Outil chambre d'agriculture mettant en relation cédants et PP

Baux ruraux environnementaux à loyers minorés

Bail rural = contrat qui organise « la mise à disposition, à titre onéreux, d'un bien à usage agricole, en vue de l'exploiter pour y exercer une activité agricole » (article 4411-1 du code rural).

→ Conclu pour 9 ans au moins, renouvelables.

Lorsqu'il comprend des clauses environnementales (telles que l'obligation de pratiquer l'agriculture biologique, clause n°15) → bail rural environnemental.

Les collectivités locales, en tant que personnes morales de droit public peuvent mettre en place des baux environnementaux sur toutes les parcelles qui leur appartiennent.

Les loyers de ces baux environnementaux ne sont pas encadrés comme ceux des baux ruraux classiques: une collectivité peut ainsi décider de fixer un loyer faible pour inciter à l'installation de projets favorables à la biodiversité.

Obligations réelles environnementales (ORE)

- → obligations de faire ou de ne pas faire qui sont attachées à la terre (aux biens immobiliers) et dont la finalité est « le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques » (art. L132-3 c.env.).
- → contrat conclu entre un propriétaire (public ou privé) et une collectivité publique, un établissement public (Conservatoire du littoral, Agences de l'eau ...) ou privé (Bretagne Vivante, LPO...) dont l'objectif est la protection de l'environnement.

Si un bail rural a été signé auparavant, le contrat ORE ne peut être établi qu'avec l'accord du locataire. Si le bail rural se conclu après la mise en place d'une ORE, le locataire doit être averti de son existence.

Obligations réelles environnementales (ORE)

Cadre juridique du contrat O.R.E



Caractéristiques du contrat ORE :

Durée	Jusqu'à 99 ans					
Obligations réelles	"Servitude volontaire / conventionnelle" → attaché au bien immobilies à la parcelle et transmis aux propriétaires successifs					
Biens concernés	Sur un bien non bâti (prairie, mares, arbres, etc.) ou bâti					
Engagements réciproques "faire" - ex : inventaires faune/flore, restaurer une ZH, conserver haies/talus/arbres "ne pas faire" - ex : ne pas retourner une prairie, ne pas fauche tailler en période de nidification, ne pas utiliser de pesticides						
Forme authentique	Acte notarié ou administratif enregistré au service de la publicité foncière = opposable aux tiers Activer Windows					

Sujets prioritaires pour le développement de la bio dans les Côtes d'Armor

- poursuivre les actions de **sensibilisation / éducation à l'alimentation** pour stimuler la demande: exemples relancer la carte de fidélité, proposer une modernisation du Défi Foyer à Alimentation Positive, relayer la campagne <u>Bioréflexe soutenue par la Région Bretagne</u> (sur les bus, abris bus, flyers dans les lieux stratégiques, affichages restauration etc),
- tout mettre en œuvre pour l'atteinte des **20% de bio dans la restauration collective**, et travailler aussi avec la restauration commerciale qui n'atteint qu'1% de bio dans ses menus...
- acquisition foncière puis protection (baux ruraux environnementaux ou autres) et installation de porteurs de projets en AB
- protection renforcée vers le zéro phyto sur les zones de captages
- s'impliquer dans la structuration de filières bio de territoire, en complément de ce que peuvent apporter les fonds Avenir Bio et France Agrimer
- et pourquoi pas : intervenir sur la question des Biodéchets, en favorisant leur valorisation sur les fermes AB qui ont besoin de matière organique



Questions et tour de table conclusif

Sondage

Contacts

GAB22

Claire Sallibartan <u>c.sallibartan@agrobio-bretagne.org</u> 06 22 76 38 01

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Véronique Vincent <u>veronique.vincent@bretagne.chambagri.fr</u> 02 97 46 30 86 - 06 30 99 81 81

Contact sur les PAT: Isabelle Gore-Chapel <u>isabelle.gorechapel@bretagne.chambagri.fr</u>

Agence Bretonne de la Biodiversité

Anne-Gaëlle Touminet <u>annegalle.touminet@biodiversite.bzh</u> 06 07 01 94 67

Liens utiles

- Site de <u>BRUDED</u>, réseau d'échanges d'expériences de développement local durable entre collectivités
- « <u>Les aides financières à destination du monde agricole pour favoriser la</u>
 <u>transition agricole de son territoire</u> » plaquette de la FNAB, FNCCR et AMF
- Interface <u>MaQuestion #biodiversitéBZH</u> (documentation, personnes contacts, pistes de financement)
- Les applications <u>Auxil'haie et Auxil'herbe</u>
- Le guide « Zones humides: rôle et place dans la gestion agricole »
- Le site de <u>l'Observatoire agricole de la biodiversité</u>
- Le site <u>Agriconnaissances</u> de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- Le <u>label</u> de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)
- Une page du site internet de Bretagne Vivante consacrée aux ORE